



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 09
Procuration : 00
Votants : 09

L'an Deux Mil Vingt-trois, le 12/04/2023
Le Conseil Municipal de la Commune de Calès
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Sous la Présidence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire.

PRESENTS – Mrs Christophe CATHUS, Christophe CHAILLOU, Jean-Michel BZDZINCK, Martial CHANUT, M. Nicolas ROUSSEL, M. Mathieu LEVIGNAT, Mmes Roseline GRAZZI, Elodie QUEVAL, Brigitte ROUSSEAU.

ABSENTS EXCUSES: Mme Brigitte FAURE, M. Christophe MAZEAU

SECRETAIRE : M. Jean-Michel BZDZINCK

Date de convocation : 05/04/2023

Délibération approuvant le budget primitif – 2023/012

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 529 528.38 €

Dépenses et recettes d'investissement : 131 233.70 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;

Vu le projet du budget primitif ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le budget primitif 2023.

Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,

Christophe CATHUS

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "CATHUS". To the right of the signature is a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE CALES" at the top, a central emblem, and "24150 (DORDOGNE)" at the bottom.